

---

## Russie : l'Arctique bientôt débarrassé de quelques déchets nucléaires

### Description

La Russie commence à se préoccuper des déchets nucléaires qu'elle a déversés dans ses eaux arctiques depuis des années. Selon l'agence nucléaire russe Rosatom, il va s'agir au cours des huit années à venir, de remonter à la surface deux sous-marins nucléaires (K-27 immergé en mer de Kara en 1982, et K-159 coulé en 2003 lors d'une opération de remorquage en mer de Barents) et quatre réacteurs (ceux des sous-marins K-11, K-19, K-140 ainsi que le combustible nucléaire du brise-glace Lénine).

Le sous-marin K-27 gît par 33 m de fond à l'est de la Nouvelle Zemble et, quoi qu'en dise Rosatom, la plupart des experts le qualifient généralement de bombe à retardement. Le K-159, lui, se trouve au large de la péninsule de Kola, à 200 m de profondeur.

Pour Rosatom, ces six objets présenteraient peu de risques environnementaux et constitueraient à eux seuls 90 % des sources potentielles de radioactivité immergées ; l'agence russe reconnaît toutefois qu'ils sont vus comme un danger pour les écosystèmes arctiques, d'où l'annonce de sa démarche.

Selon l'association Bellona, des années 1960 à la fin des années 1980, l'URSS aurait ainsi jeté environ 18 000 objets radioactifs dans les eaux arctiques russes. Par exemple, à proximité du K-27 auraient également été immergés 17 000 conteneurs emplis de déchets radioactifs.

L'opération à venir, délicate techniquement, va également s'avérer financièrement coûteuse : un rapport récent réalisé pour Rosatom et la Commission européenne l'évalue à 278 millions d'euros (levage, transport, démantèlement et stockage inclus). Sans doute la Russie se fera-t-elle aider par d'autres pays dans son opération, comme il a déjà été pratiqué par le passé (la Norvège, par exemple, a accordé environ 140 millions d'euros à des projets russes de sûreté nucléaire dans la région de Barents).

**Sources** : *The Moscow Times*, *The Independent Barents Observer*, TASS.

#### date créée

09/08/2020

#### Champs de Méta

**Auteur-article** : Céline Bayou